

- CÔTÉ, [RIVIÈRE "A"].—Située dans le comté du Lac-St-Jean, à l'ouest du canton Demeules. Elle se décharge dans le lac du même nom. Les parties sud-est et sud-ouest du lac, d'après l'arpenteur G. Gagnon [1873], jusqu'à la rivière au Saumon, sont très propres à la culture. La partie nord-ouest est montagneuse et les bois sont d'une moyenne venue.
- COUCHEPAGANICHE, [RIVIÈRE].—Petit cours d'eau qui sillonne le canton Caron, dans le comté du Lac-St-Jean. Il se jette dans le lac Saint-Jean.
- COUCOUACHE, [RIVIÈRE].—L'un des affluents du Saint-Maurice, dans le comté de Champlain. Il se trouve placé entre les rivières Flaman et Vermillon. De son embouchure au lac du même nom, cette rivière n'offre aucun caractère particulier ; elle traverse, dit l'arpenteur J. O. Lacoursière (1894), un terrain généralement montagneux et rocheux. La végétation est la même que sur la Vermillon.
- COULEUVRE, (RIVIÈRE).—Petit cours d'eau du territoire du Saint-Maurice, peu profond et serpentant d'une manière tout-à-fait extraordinaire parmi des buissons et des broussailles. Cette rivière devient de plus en plus étroite à mesure que l'on avance.
- COULONGE, (RIVIÈRE).—Cours d'eau du comté de Pontiac d'une longueur d'environ 110 milles. Il prend sa source dans une série de lacs au nord du comté et vient se jeter dans l'Outaouais à Mansfield. Ses branches principales sont désignées par la branche est et ouest. Cette belle rivière, d'une profondeur de trois à quatre pieds, est navigable pour des canots et très propre au flottage du bois. Elle forme aussi plusieurs cascades qui peuvent donner de bons pouvoirs hydrauliques. La région qu'elle sillonne est boisée en pin, et déjà de grands chantiers y ont été faits. Comme poisson, on y trouve du doré et du poisson blanc. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 366 pieds.
- COUSAPSIGAN, (RIVIÈRE).—L'un des tributaires de la rivière Saint-Maurice, situé à 43 milles en amont du poste des sauvages Weymontachingue. Appelée aussi rivière de la Jonglerie ou Wahano, mais mieux connue, dit l'arpenteur A. T. Genest, (1891) par les sauvages Tête-de-Boule sous le nom de KUNJUNSHI ou Cousapsigan. La profondeur de cette rivière varie de 10 à 40 pieds et son